Cfdt:

FINANCES

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

ACTION SOCIALE

LIVRET
ACTION SOCIALE
2024

REJOIGNEZ NOUS !

FINANCES.CFDT.FR

Cfdt: FINANCES

J'ADHÈRE EN LIGNE SUR FINANCES.CFDT.FR

POUR LE CONTACT HUMAIN

POUR LE SERVICE À L'ADHÉRENT-E

POUR LES INFORMATIONS

POUR UNE ASSURANCE ADHÉRENT-E

PARCE QUE MA COTISATION EST DÉDUITE FISCALEMENT

POUR LES FORMATIONS

POUR BÉNÉFICIER D'UNE CAISSE DE GRÈVE

POUR ÊTRE EN LIEN

La CFDT Finances, c'est d'abord un réseau de militants au service des adhérents.

@fedefinancescfdt

@cfdtfinances

REJOIGNEZ NOUS !

Vous déjeunez à la cantine, vous cherchez un logement, vous avez besoin d'une crèche, vous rencontrez une situation difficile passagère, vos enfants veulent partir en colo ou vous rêvez de vous échapper quelques jours loin du bureau ?

Vous ne le savez peut-être pas, mais l'action sociale est là pour trouver une réponse à toutes ces questions.

La CFDT, 1ère organisation syndicale de France et 3è force syndicale dans les ministères économiques et financiers, est présente pour vous, pour parler de vos besoins, dans chaque lieu de décision, au niveau Fonction publique comme au niveau du ministère des Finances.

L'État-employeur n'est pas soumis à l'obligation de création d'un comité d'entreprise, contrairement au secteur privé. Pour autant, il se doit de participer à l'amélioration des conditions de vie de ses agents.
C'est à ça que sert l'action sociale du ministère.

La CFDT Finances porte l'idée d'une action sociale ambitieuse.
Vos représentants CFDT font des propositions pour construire et améliorer les prestations sociales. Ils sont à vos côtés pour vous accompagner et intervenir si nécessaire. Elle vous dit tout dans ce guide.

Pour une politique sociale ambitieuse au ministère des Finances, dans tous ses aspects, restauration, logement, loisirs, vacances, et surtout accessible à tous les agents.

La CFDT Finances s'engage pour chacun et agit pour tous.

Pour toute question concernant l'action sociale, contactez nous :

CONTACT@FINANCES.CFDT.FR

Fédération CFDT des Finances et des Affaires Economiques

51, Avenue Simon Bolivar, 75019 Paris

Tél : 01 56 41 55 41

Adresse postale 47/49, Avenue Simon Bolivar, 75019 Paris

Les structures professionnelles de la Fédération des Finances

La CFDT Finances publiques : finances.publiques@finances.cfdt.fr

La CFDT Douanes : douane@finances.cfdt.fr

La CFDT INSEE : insee@finances.cfdt.fr

La CFDT DGCCRF : cfdt@dgccrf.finances.gouv.fr

La Macif de nouveau élue Marque Préférée des Français.

Merci à :
Iona, Félix, Sandra, Kourréa, Jacques, Mehdi, Tristan, Thibault, Valérie, Clara, Guillaume... et vous !

MACIF

La Macif,
c'est vous.

*Étude réalisée du 3 au 4 janvier 2024 par OpinionWay auprès d'un échantillon représentatif de 1005 personnes de la population française de 18 ans et plus, dans la catégorie compagnies d'assurance.

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort

LA RESTAURATION 6
LE LOGEMENT 7
LES AIDES À LA PARENTALITÉ 9
LES VACANCES ET LOISIRS 10
LE HANDICAP 13
LA MUTUELLE EMPLOYEUR 14
LES AIDES AUX AGENTS EN DIFFICULTÉ 15
LES PRESTATIONS POUR LES RETRAITÉS 16

N'HÉSITEZ PAS À CLIQUER SUR LES IMAGES, LA PLUPART D'ENTRE ELLES VOUS PERMETTRONT D'ACCÉDER À UN SITE INTERNET

LA RESTAURATION

RESTAURATION COLLECTIVE

La plupart des agents du ministère des Finances a accès à une restauration collective, ministérielle ou inter-administrative, avec des tarifs négociés, qui permettent, en 2024, de manger pour moins de 5,50 € en Île-de-France et 6,00 € en Province (à quelques exceptions près).

A cela s'ajoute, pour les agents dont l'indice majoré est inférieur ou égal à 539, une participation de 1,62 €. Cette subvention est directement déduite sur votre ticket de cantine.

Exemple : l'AGRAF à Paris et région parisienne, ou le RIL à Lyon.

RIL Restaurant Inter-administratif de LYON

ARIAT Association Restaurant Inter Administratif de Toulouse

Cfdt: FINANCES

LA CFDT REVENDIQUE

- UNE SOLUTION DE RESTAURATION DE QUALITÉ POUR CHAQUE AGENT, EN PHASE AVEC LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX
- UNE HARMONISATION QUALITATIVE ET TARIFAIRE DE LA RESTAURATION COLLECTIVE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE
- UN PLAFOND UNIQUE POUR TOUS, QU'ON SOIT PARISIEN OU PROVINCIAL
- UN ACCÈS À UNE RESTAURATION COLLECTIVE RÉPONDANT AUX NOUVELLES ORGANISATIONS DU TRAVAIL

TITRES RESTAURANT

Les agents, quand ils n'ont pas accès à une solution de restauration située à moins d'un kilomètre de leur lieu de travail, bénéficient de titres restaurant. Aujourd'hui ils sont dématérialisés sur une carte Bimpli. Elle s'utilise comme une carte de crédit dans la limite de 25 € par jour pour les achats de produits alimentaires ou pour payer dans un restaurant. Une application pour téléphone vous permet de suivre en temps réel votre consommation et vous fait bénéficier de réductions sur diverses prestations (tourisme, parc de loisirs, bricolage...).

Bimpli ex apetiz

Montant alloué : 6 € par jour travaillé. 3 € versés par l'employeur et 3 € à la charge de l'agent, prélevés sur la fiche de paye.

Cfdt: FINANCES

LA CFDT REVENDIQUE

UNE REVALORISATION DES TITRES RESTAURANT DE 6 € À 12 € AVEC UNE PRISE EN CHARGE DE L'EMPLOYEUR DE 50% POUR LES AGENTS SANS SOLUTION DE RESTAURATION COLLECTIVE.

LE LOGEMENT

Deux types d'aide au logement sont proposées pour un accès à un logement dans un parc locatif ou pour financer un achat immobilier. **Vous trouverez toutes les aides ministérielles disponibles sur le site de l'Association pour le Logement des Personnel des Administrations Financières (ALPAF)**

L'ACCÈS À UN LOGEMENT DANS UN PARC LOCATIF

Le ministère propose un parc important de logements sociaux, meublés ou non, à destination de ses agents (sous condition de ressources), dans toute la France.

Pour l'Île-de-France, la demande est gérée directement par une association, l'ALPAF, qui facilite l'accès au logement des agents et de leur famille. Elle propose des logements en foyer, en location, meublés ou non.

S'inscrire directement sur le site de l'association ALPAF

Hors Île-de-France, la demande est gérée par les délégations départementales de l'action sociale.

LA MASSE DES DOUANES

Les douaniers en activité sont prioritaires pour les logements proposés par la Masse des Douanes mais la CFDT a revendiqué et obtenu que les agents des autres directions du ministère puissent postuler en cas de logement vacant afin de répondre aux demandes des agents et de ne pas faire supporter aux seuls douanières et douaniers les charges locatives des logements inoccupés. Environ 1000 logements sont accessibles.

Contactez les représentants CFDT élus à la Masse des Douanes en écrivant à l'adresse action.sociale@finances.cfdt.fr ou à l'un des services territoriaux de la Masse.

LA CFDT REVENDIQUE PLUS DE LOGEMENTS SOCIAUX, NOTAMMENT DANS LES ZONES GÉOGRAPHIQUES À FORTE TENSION IMMOBILIÈRE, DANS DES LIEUX ATTRACTIFS ET PROCHES DES SERVICES (TRANSPORTS EN COMMUNS, ÉCOLES, MÉDECINS,...)

LES AIDES ET LES PRÊTS

Vous pouvez bénéficier des aides et prêts de l'action sociale ministérielle tout au long de votre carrière et même, dans de nombreux cas, lorsque vous êtes à la retraite.

L'ALPAF peut aussi vous aider financièrement, toujours sous conditions de ressources, **pour votre première installation, l'équipement de votre logement, l'amélioration ou l'adaptation de votre habitat voire l'acquisition d'un logement**.

AIDE À LA PREMIÈRE INSTALLATION – API

L'API est réservée aux agents en première installation ou qui mutent après une promotion pour obtenir un premier logement. Utilisez la calculette de l'ALPAF pour savoir si vous y avez droit !
Le montant de l'aide dépend de la zone géographique, du revenu fiscal de référence et du type de logement occupé.

Son versement est effectué en une ou trois années suivant la zone géographique dont vous dépendez.

Selon votre situation, vous pouvez bénéficier d'une aide comprise entre :

- 1 750 € et 4 600 € pour la 1ère tranche du barème,
- 1 150 € et 3 000 € pour la 2ème tranche du barème.

PRIME SPÉCIALE D'INSTALLATION POUR LES FONCTIONNAIRES TITULAIRES DES DOM AYANT ACCOMPLI UNE DURÉE DE SERVICE DE 4 ANS

Ne pas confondre avec la prime spécifique d'installation (non cumulable) qui peut être attribuée au nouveau fonctionnaire résidant en Île-de-France ou dans la communauté urbaine de Lille. Pour toutes les autres aides, n'hésitez pas à consulter le site de l'ALPAF.

L'ALPAF VOUS PROPOSE UNE CALCULETTE

Cfdt: FINANCES

LA CFDT REVENDIQUE LA REFONTE DE L'INDEMNITÉ DE RÉSIDENCE POUR TENIR COMPTE DES ÉVOLUTIONS DU COÛT DU LOGEMENT DANS LES DIFFÉRENTES VILLES.

LES AIDES À LA PARENTALITÉ

LA GARDE D'ENFANT

LES TICKETS CESU – GARDE D'ENFANT 0/6 ANS

Cette prestation vous concerne si vous avez au moins un enfant de moins de 6 ans. Vous pouvez utiliser le Chèque Emploi Service Universel (CESU) pour payer les frais de garde de votre enfant, quel que soit son mode : crèche, assistante maternelle agréée, garderie périscolaire, baby-sitting...

Le montant de l'aide s'élève entre 200 € et 840 € par année pleine et par enfant à charge. Il est modulé en fonction des ressources, du lieu de résidence principale et de la situation familiale.

LES DEMANDES DE TICKETS CESU – GARDE D'ENFANT 0-6 ANS SE FONT EN LIGNE SUR LE SITE DÉDIÉ À LA PRESTATION : WWW.CESU-FONCTIONPUBLIQUE.FR

LES RÉSERVATIONS DE PLACES EN CRÈCHE

L'État signe des conventions avec des crèches publiques ou privées, auxquelles il verse une rémunération en échange de l'accueil prioritaire d'enfants des agents de l'État.

LES DEMANDES SONT À ADRESSER À VOTRE DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DE L'ACTION SOCIALE

LES TICKETS CESU - AIDE À LA PARENTALITÉ 6/14 ANS

Ce dispositif, spécifique à notre ministère, s'ajoute à celui mis en place au niveau Fonction publique pour la garde des enfants de moins de 6 ans. Il a été revalorisé à la rentrée 2023-2024 suite aux demandes de la CFDT. Les plafonds de ressources ont été revalorisés de 5 % et son bénéfice a été étendu jusqu'aux 14 ans révolus de votre enfant (17 ans pour les familles monoparentales ou en situation de handicap).

Il peut être utilisé pour financer vos dépenses de garde ou de soutien scolaire. Il est également soumis à des conditions de ressources.

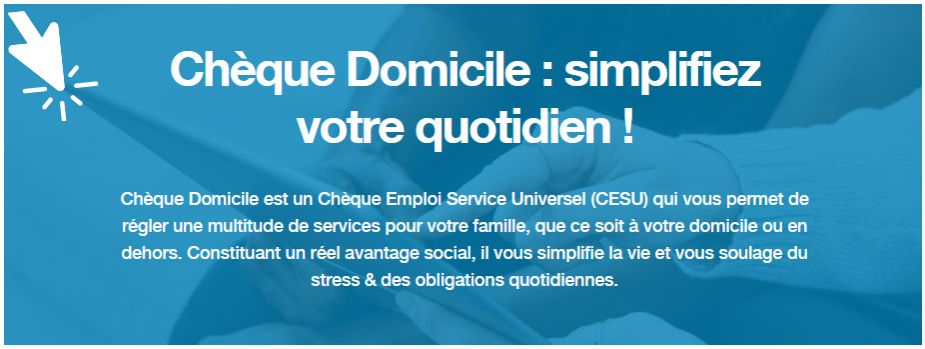

L'AIDE AUX PARENTS EFFECTUANT UN SÉJOUR EN MAISON DE REPOS OU DE CONVALESCENCE ACCOMPAGNÉS DE LEUR ENFANT ÂGÉ DE MOINS DE 5 ANS

Cette prestation n'est soumise à aucune condition de ressources mais doit répondre à des conditions d'attribution. Son montant est fixé chaque année sur la base d'un barème.

En 2024 son montant est de 26,16 € par jour et la durée du séjour peut aller jusqu'à 35 jours par an et par enfant.

LES ÉTUDES

Des aides locales spécifiques peuvent vous être proposées localement par votre délégation départementale de l'action sociale (DDAS).

Vous pouvez également bénéficier d'une aide ou d'un prêt financier, sous condition de ressources, pour le logement de votre enfant étudiant, par le biais de l'association ALPAF.

LES VACANCES ET LOISIRS

SUBVENTIONS SÉJOURS ENFANTS AVEC OU SANS HÉBERGEMENT

Vous pouvez vous rapprocher de votre délégation départementale de l'action sociale (DDAS) pour déposer une demande. Cette subvention est soumise à condition de ressources.

LE BARÈME COMPLET RELATIF AUX PRESTATIONS INTERMINISTÉRIELLES D'ACTION SOCIALE

SUBVENTIONS POUR SÉJOURS D'ENFANTS	
PRESTATIONS	**MONTANTS 2024**
En colonies de vacances	
Enfants de moins de 13 ans	8,40 €
Enfants de 13 à 18 ans	12,70 €
En centres de loisirs sans hébergement	
Journée complète	6,06 €
Demi-journée	3,06 €
En maisons familiales de vacances et gîtes	
Séjours en pension complète	8,84 €
Autre formule	8,40 €
Séjours mis en œuvre dans le cadre éducatif	
Forfait pour 21 jours ou plus	87,05 €
Pour les séjours d'une durée inférieure, par jour	4,14 €
Séjours linguistiques	
Enfants de moins de 13 ans	8,40 €
Enfants de 13 à 18 ans	12,71 €
ENFANTS HANDICAPÉS	
Allocation aux parents d'enfants handicapés de moins de 20 ans (montant mensuel)	183,00 €
Allocation pour les jeunes adultes handicapés poursuivant des études ou un apprentissage entre 20 et 27 ans : versement mensuel au taux de **30% de la base mensuelle de calcul des prestations familiales**	
Séjours en centres de vacances spécialisés (par jour)	23,96 €

CONTACTEZ VOTRE DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DE L'ACTION SOCIALE (DDAS)

SÉJOURS DE VACANCES

L'association EPAF vous propose diverses destinations et modes d'hébergements. Les tarifs sont calculés en fonction de votre quotient familial.

Vous pouvez profiter de séjours en résidences de vacances et envoyer vos enfants de 4 à 17 ans en colonies de vacances, en France comme à l'étranger.

INSCRIVEZ-VOUS DIRECTEMENT EN CLIQUANT ICI !

LES CHÈQUES-VACANCES

Les chèques-vacances sont des titres de paiement qui permettent de financer des vacances, des activités culturelles et des activités de loisirs.

Les fonctionnaires et contractuels financent une partie de leurs chèques-vacances et l'employeur en finance une autre. Les ressources ne doivent pas dépasser un certain montant, la participation financière de l'employeur dépendant des ressources.

POUR SAVOIR SI VOUS AVEZ DROIT AUX CHÈQUES-VACANCES, FAITES UNE SIMULATION EN LIGNE

LES AGENTS RETRAITÉS SONT EXCLUS DES CHÈQUES VACANCES À COMPTER DU 1ER OCTOBRE 2023.
ENCORE UNE FOIS, C'EST L'ACTION SOCIALE QUI EST VICTIME DES COUPES BUDGÉTAIRES. NAVRANT !

Classique ou digital ?

Tout savoir sur le Chèque-Vacances

ACTIVITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES

CHÈQUE SPORT

Le chèque sport est une nouvelle prestation proposée depuis la rentrée scolaire 2023-2024. Sous conditions de ressources et d'un montant de 50 € ou 80 € par enfant, elle a vocation à vous aider à financer les pratiques sportives de vos enfants âgés de 12 à 17 ans révolus.

L'ATSCAF

Il existe, au sein du ministère des Finances, une association représentée dans chaque département, qui propose à ses adhérents un très large choix de loisirs touristiques, sportifs et culturels à des tarifs très intéressants : l'ATSCAF.

Les prestations proposées par les associations locales de l'ATSCAF ne sont pas les mêmes dans tous les départements.

LE SITE ATSCAF DONNE TOUTES LES PRÉCISIONS SUR LES ACTIVITÉS PROPOSÉES DANS VOTRE DÉPARTEMENT

CSMF

Le club sportif du ministère des Finances (CSMF) propose une multitude d'activités sportives à pratiquer sur le site de Bercy principalement, mais également sur d'autres sites en extérieur, dont le cross de Bercy.

N'HÉSITEZ PAS À JETER UN COUP D'ŒIL SUR LE SITE

LA PLACE DES ARTS

Pour une cotisation de 25 € par an, cette association propose un ensemble d'offres culturelles (prêt de livres, billetterie, concerts à Bercy…) sur différents sites parisiens, mais aussi des services dématérialisés accessibles aux non-Parisiens (VOD, Musique en ligne).

VISITEZ LE SITE DE LA PLACE DES ARTS

LA CFDT REVENDIQUE DES PRESTATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES DE QUALITÉ POUR TOUS, SUR TOUT LE TERRITOIRE.

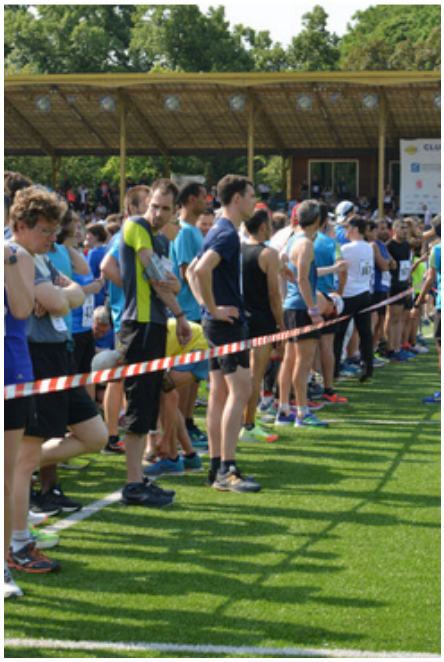

Cross de Bercy 2023 - Source CSMF

LE HANDICAP

PRÊT POUR L'ADAPTATION DU LOGEMENT DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Ce prêt est destiné à financer, dans votre résidence principale, des travaux d'accessibilité, d'aménagement et d'adaptation liés au handicap.

Il peut être accordé pour un montant compris entre 2 400 € et 10 000 € et n'est pas soumis à condition de ressources. Accordé sans intérêts, il comporte des frais de dossiers et est remboursable en 140 mensualités.

RENDEZ-VOUS SUR LE SITE ALPAF POUR ÉVALUER VOS DROITS

ASSOCIATION POUR L'AIDE AU HANDICAP AU SEIN DU MINISTÈRE DES FINANCES (APAHF)

Accompagner, Protéger, Aider, Harmoniser et Faciliter

APAHF

www.apahf.org

L'association APAHF se propose, au sein du Ministère, de faire reconnaître et défendre les droits des parents d'enfants en situation de handicap et des personnels fonctionnaires en situation de handicap ainsi que leurs ayants-droits. Elles dispose de personnes relais dans les départements.

VISITEZ LE SITE DE L'ASSOCIATION

AIDES AUX PARENTS D'ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Des prestations spécifiques, non soumises à condition de ressources, s'adressent à vous. Pour en faire la demande, vous pouvez vous adresser à votre service RH.

- L'allocation aux parents d'enfants handicapés (APEH)

Pour les parents d'enfants de moins de 20 ans dont le taux d'incapacité est de 50% ou plus et qui perçoivent l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH).

- L'allocation spéciale pour jeunes adultes en situation de handicap et poursuivant des études, un apprentissage ou un stage de formation professionnelle entre 20 et 27 ans.
- La participation aux frais de séjours en centres de vacances spécialisés est versée sans condition d'âge et pour une durée de 45 jours par an.
- La participation aux frais de séjours dans des centres familiaux de vacances agréés et gîtes de France est également proposée dans la limite de 45 jours par an. Pour les enfants atteints d'une incapacité au moins égale à 50%, la limite d'âge est portée de 18 à 20 ans.

POUR ALLER PLUS LOIN, RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS SUR LE PORTAIL DE LA FONCTION PUBLIQUE

LE GUIDE DES AUTORISATIONS D'ABSENCES

Le Guide des autorisations d'absence 2022 reprend certaines mesures prises en faveur des parents d'enfants en situation de handicap. Elles peuvent être fractionnées en demi-journées, voire en heures pour permettre aux parents d'accompagner leur enfant dans certaines situations.

VACANCES

Pour les vacances de vos enfants, l'association EPAF porte plusieurs principes éducatifs permettant avant tout le « Vivre ensemble ». Dans cette optique, les centres accueillent les enfants porteurs de handicap ou de troubles de la santé et leur permettent de partager les mêmes séjours.

LA CFDT REVENDIQUE

CHAQUE SITUATION DE HANDICAP DOIT POUVOIR ÊTRE ACCOMPAGNÉE PAR DES MESURES MOBILISABLES (EX. : EMPLOI ACCOMPAGNÉ POUR LES HANDICAPS PSY, PRESTATIONS D'APPUI SPÉCIFIQUES…)

Pour toutes vos demandes, rapprochez-vous de votre référent handicap directionnel ou de la mission handicap ministérielle pilotée par Mme Patricia BENALI.

LA MUTUELLE EMPLOYEUR

L'ordonnance n° 2021-175 du 17 février 2021 relative à la protection sociale complémentaire (PSC) définit un nouveau cadre pour la PSC des agents publics.

LA CFDT FINANCES REVENDIQUE DEPUIS PLUS DE 15 ANS LA PRISE EN CHARGE PAR L'ÉTAT-EMPLOYEUR DE LA PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE DE SES AGENTS. NOUS SOMMES SATISFAITS D'AVOIR VU CETTE REVENDICATION ABOUTIR.

La protection sociale s'articule en deux volets :

- Le volet santé qui couvre les garanties liées aux frais occasionnés par une maladie, une maternité, ou un accident, non remboursés par le régime de base de la sécurité sociale
- Le volet prévoyance qui couvre les risques de perte de revenus en cas d'incapacité de travail, d'invalidité, d'inaptitude et de décès

Depuis le 1er janvier 2022, chaque agent actif de l'État peut bénéficier de 15 € par mois au titre de la Protection Sociale Complémentaire (PSC).

LA CFDT FINANCES A SIGNÉ L'ACCORD MINISTÉRIEL INSTITUANT UNE PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE (PSC) OBLIGATOIRE POUR LES AGENTS DU MINISTÈRE DES FINANCES.

LES AGENTS BÉNÉFICIENT D'UNE COUVERTURE SANTÉ ET PRÉVOYANCE SOLIDAIRE ET DE HAUT NIVEAU À UN COÛT MOINDRE QU'AUJOURD'HUI.

LA MISE EN PLACE DU NOUVEAU SYSTÈME, QUI SUCCÈDE AU RÉFÉRENCEMENT ACTUEL DE LA MGEFI, ENTRERA EN VIGUEUR LE 1ER JANVIER 2026.

FLASH INFO

PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE

SIGNATURE IMMINENTE !

DEPUIS 20 ANS, LA CFDT FINANCES REVENDIQUE UNE PRISE EN CHARGE DE 50% DE LA PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE (PSC) PAR L'ÉTAT-EMPLOYEUR. LA CFDT S'EST LONGTEMPS RETROUVÉE SEULE À REVENDIQUER UN CONTRAT COLLECTIF OBLIGATOIRE AFIN DE FAIRE JOUER LES SOLIDARITÉS ET BAISSER LE COÛT INDIVIDUEL DE L'ADHÉSION.
AU TERME DE 13 SÉANCES DE NÉGOCIATIONS ÉTALÉES SUR PLUSIEURS MOIS, LA CFDT FINANCES A DÉCIDÉ DE SIGNER L'ACCORD PSC LE 21 JUIN PROCHAIN.
LES MILITANTS SONT FIERS DE VOIR ABOUTIR UNE REVENDICATION JUSTE ET BÉNÉFIQUE POUR LES AGENTS.

Ce sera un moment historique pour les militants et adhérents de la CFDT qui marquera notre détermination et pugnacité à revendiquer :

- une meilleure couverture santé et prévoyance,
- au meilleur coût,
- solidaire entre générations.

DES NÉGOCIATIONS À LA FONCTION PUBLIQUE

En 2018, la CFDT avait lancé une carte-pétition pour demander une négociation sur la mise en place d'une protection sociale complémentaire dans la Fonction publique. Plusieurs dizaines de milliers de cartes pétitions avaient été remises à Matignon.

Le 13 octobre 2020, les discussions commencent enfin à la Fonction publique et aboutissent à un accord PSC Santé au niveau Fonction publique le 26 janvier 2022 signé à l'unanimité des organisations syndicales et un accord PSC Prévoyance [1]le 20 octobre 2023 signé par toutes les organisations syndicales exceptée FO.

UNE NÉGOCIATION DANS LES MINISTÈRES ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS

Un accord de méthode pour cadrer la négociation a été signé par toutes les fédérations du ministère, hormis la CGT, le 29 novembre 2023. Au bout de 13 séances de négociation, la CFDT Finances considère que le résultat obtenu correspond à ses objectifs de négociation :

- Maintenir le niveau de protection actuel
- Améliorer le niveau des garanties optionnelles
- Proposer des options accessibles pour tous les agents

LES GARANTIES OBTENUES

La cotisation ne sera pas calculée en fonction de l'âge ou de l'état de santé mais tiendra compte du niveau des revenus

- Une couverture des risques santé de haut niveau et des options abordables
- Un fonds d'aide aux retraités les plus modestes
- Des prestations d'accompagnement social financées

RETARD À L'ALLUMAGE

La mise en place de ce nouveau système est finalement prévue 18 mois plus tard que prévu. Pour la CFDT Finances les agents ne doivent pas faire les frais des multiples reports.

La CFDT Finances revendique 30 € par mois en attendant 2026.
La participation forfaitaire de l'État employeur est montée à 15€ par mois jusqu'à présent. La CFDT demande que cette participation soit doublée et portée à 30€ du 1er juillet 2024 au 1er janvier 2026, date de mise en place du nouveau système.

FINANCES.CFDT.FR

LES AIDES AUX AGENTS EN DIFFICULTÉ

Des aides peuvent être octroyées aux agents par l'action sociale du Ministère pour faire face à des difficultés d'ordres personnel, familial ou pécuniaire.

Dans chaque département, vous trouverez une délégation départementale de l'action sociale qui intègrent un ou plusieurs assistants du service social.

Ce sont des professionnels compétents et à votre écoute. Ils contribuent à la prévention et au traitement des problèmes rencontrés par les agents dans leur environnement professionnel et social par des actions individuelles et collectives. Ils vous accueillent et vous informent, vous offrent un soutien individuel et vous orientent vers les services compétents.

Ils assurent également l'instruction administrative des dossiers de demandes d'aides ainsi que la médiation auprès des divers organismes sociaux ou institutionnels. Dans ce cadre, ils peuvent proposer l'attribution d'aides pécuniaires, de prêts sociaux, remboursables ou non...

ADRESSEZ-VOUS À VOTRE DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DE L'ACTION SOCIALE

LES PRESTATIONS POUR LES RETRAITÉS

AIDES AUX RETRAITÉS

Ce n'est pas une caisse de retraite qui gère les pensions de retraite civiles et militaires (comme dans le privé) et ce n'est donc pas elle qui organise et gère l'action sociale pour ses ressortissants.

Pour les anciens agents des ministères économiques et financiers, c'est bien le réseau de l'action sociale ministérielle.

Le décret n°2006-21 relatif à l'action sociale au bénéfice des personnels de l'État, dispose que l'action sociale peut bénéficier aux agents retraités rémunérés sur le budget de l'État.

RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS SUR LE PORTAIL DE LA FONCTION PUBLIQUE

AIDE AU MAINTIEN À DOMICILE - AMD

Dans le cadre de la politique nationale de prévention et d'accompagnement du risque dépendance des personnes socialement fragilisées, le ministère en charge de la Fonction publique met en œuvre une aide au maintien à domicile en faveur de ses retraités non éligibles à l'aide versée par les conseils généraux.

RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS SUR LE PORTAIL DE LA FONCTION PUBLIQUE

AIDE AUX VACANCES

Chèques-vacances

A compter du 1er octobre 2023, les retraités ne bénéficient plus des chèques-vacances. LAgence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV) a mis en place un programme d'actions sociales et notamment le programme Séniors en vacances.

N'HÉSITEZ PAS À ALLER Y JETER UN ŒIL

EPAF

L'association EPAF vous propose diverses destinations et modes d'hébergements. Les tarifs sont calculés en fonction de votre quotient familial.

INSCRIVEZ-VOUS DIRECTEMENT SUR LE SITE DE L'EPAF

PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE DES RETRAITÉS

Les retraités pourront, de manière facultative, bénéficier des offres relatives à la protection sociale complémentaire en cours de négociations au ministère.

RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS SUR LE PORTAIL DE LA FONCTION PUBLIQUE

LOISIRS

ACTIVITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES

ATSCAF

Il existe, au sein du ministère des Finances, une association représentée dans chaque département, qui propose à ses adhérents un très large choix de loisirs touristiques, sportifs et culturels à des tarifs très intéressants : l'ATSCAF.

Les prestations proposées par les associations locales de l'ATSCAF ne sont pas les mêmes dans tous les départements.

LE SITE VOUS DONNE TOUTES LES PRÉCISIONS SUR LES ACTIVITÉS PROPOSÉES DANS VOTRE DÉPARTEMENT

CSMF

Le club sportif du ministère des Finances (CSMF) propose une multitude d'activités sportives à pratiquer sur le site de Bercy principalement, mais également sur d'autres sites en extérieur, dont le cross de Bercy.

N'HÉSITEZ PAS À JETER UN COUP D'ŒIL SUR LE SITE

LA PLACE DES ARTS

Pour une cotisation de 25 € par an, cette association propose un ensemble d'offres culturelles (prêt de livres, billetterie, concerts à Bercy…) sur différents sites parisiens, mais aussi des services dématérialisés accessibles aux non-Parisiens (VOD, Musique en ligne).

VISITEZ LE SITE DE LA PLACE DES ARTS

LA CFDT REVENDIQUE DES PRESTATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES DE QUALITÉ POUR TOUS, SUR TOUT LE TERRITOIRE.

Cfdt: FINANCES

Fédération des Finances CFDT
51 avenue Simon Bolivar
75019 Paris
federation@finances.cfdt.fr

V2405